

## Hommage aux aînés

# Gilles Crispin, un descendant authentique

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

**Après une absence fortuite, il était d'importance de reprendre l'hommage aux aînés de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, et ce, particulièrement, dans la foulée du projet du Collectif des Artistes des lacs ainsi que du 75<sup>e</sup> de la Municipalité.**

Dès les prémisses du projet, l'artiste peintre Philippe Faucher avait déjà jeté son dévolu sur cet aîné qu'il croisait à chaque séance du Conseil. Le connaissant quelque peu, le peintre se l'était réservé. Ce qui lui plaisait en M. Crispin, c'était le quant-à-soi spontané qui se dégageait de lui.

D'une simplicité déconcertante, Gilles avoue que d'avoir un portrait de lui n'avait jamais été une priorité : «M. Faucher avait besoin d'un modèle. Je lui ai dit qu'il n'avait pas de permission à me demander.»

### Dans la lignée des premiers descendants

Une rencontre avec M. Crispin nous assure d'un voyage dans l'histoire de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Cet Annelacois célébrera ses 80 ans en novembre. Conteur né, fier de ses origines, il transforme inévitablement une séance photo ou une simple rencontre en cours d'histoire.

D'un petit sourire moqueur, relevant aussi précisément qu'un guide touristique les faits historiques de cette époque, il se transporte facile-

ment en 1849, année où se déroula la révolution des Patriotes à Saint-Eustache. Il relate l'acquisition d'une ferme par son arrière-grand-père Paquin, ferme qui provenait de la seigneurie des Mille Îles. D'ailleurs, son aïeul y est demeuré pendant près de 70 ans.

Ses parents, Rosario Crispin, marié à Éliane Laroche, une autre famille importante de la municipalité, sont venus s'établir en 1946 à Sainte-Anne-des-Lacs, la journée même où ce petit village devint une Municipalité distincte en se dissolvant de Saint-Sauveur.

Fort d'une expérience dans différents domaines, il a travaillé, pendant onze ans, pour la Municipalité comme inspecteur municipal, tout comme son père le fut de 1946 à 1960.

La politique était dans sa culture, dans ses gènes et elle l'est encore. Il faut l'entendre donner son opinion sur diverses décisions du Conseil pour le réaliser. Il siégea au Conseil, tous mandats confondus, pendant près de dix-neuf ans.

À l'aube de ses 80 ans, il continue à travailler à la ferme de son arrière-grand-père, et ce même si elle n'est plus habitée. Loin de vouloir s'en départir, il la considère comme son point d'ancrage.

### Du point de vue de l'artiste peintre

«S'il y a un mot dans le texte, que j'aimerais lire, c'est le mot authentique», de dire Philippe Faucher. Ce qui compte quand un artiste fait un portrait, c'est de retrouver l'authenticité de la personne, le reste est très secondaire.

D'ailleurs, il s'attarde principalement au regard que posent les autres sur la peinture, le regard du modèle, celui de sa sœur, des gens qui l'ont vu. L'important est qu'au-delà de reconnaître les traits, ils ont reconnu la personne.

La perception que le peintre a de son modèle est primordiale. «Je perçois Crispin comme quelqu'un de serein. Il accepte ce qui arrive, il contemple beaucoup. J'ai voulu peindre le Crispin vigoureux, le monsieur qui a vécu très proche de la nature, du lieu de sa naissance, de l'endroit où ses parents ont vécu. Aujourd'hui, il en est fier et heureux».

Du point de vue technique, Philippe assure que la cohérence est



Philippe Faucher, artiste peintre de Sainte-Anne-des-Lacs, pose dans son atelier devant le portrait de Gilles Crispin, qui fut son modèle. La toile lui sera remise lors de l'exposition prévue en septembre.

ce qui est le plus dur à obtenir dans un tableau. Il faut, selon lui, que les couleurs, les formes, les traits, soient liés. Certains petits trucs de peintre définissent souvent l'ensemble d'un tableau. Par exemple, la petite tache rouge en bas à gauche, ou le triangle bleu perçu à l'arrière peuvent attirer l'attention sur des endroits qui n'existent pas dans la réalité.

Crispin, affectueusement nommé ainsi par l'artiste peintre, lui semble être l'incarnation de cette sagesse spontanée qui consiste à dire : «Je suis là, j'appartiens à ce territoire, j'y ai fait ma vie et j'y suis confortable». Et c'est cela qui lui plaisait.

### Une exposition en cadeau

Ce portrait n'orne toujours pas les murs de la maison de Gilles Crispin. Ce dernier préfère attendre de le recevoir lors de l'exposition prévue par le projet initial. Tous, d'ailleurs, espèrent qu'elle aura lieu comme prévu en septembre, au Centre communautaire.

En homme sage que lui confère son âge, il a cette dernière pensée : «Je ne prends pas ce portrait comme un hommage. L'idée est bonne parce qu'on a eu une preuve que les aînés qui sont placés en CHSLD, n'étaient pas si bien que ça. Il est important de reconnaître le rôle des aînés dans la structure d'une Municipalité.»



## Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 juin 2021

Une dernière séance du Conseil sur Facebook avant de pouvoir être en présentiel avec la possibilité d'avoir un public, sous réserve du nombre de personnes et de mesures sanitaires qui seront en vigueur. Le Conseil est en attente des dernières décisions du ministère de la Santé quant à la tenue de la séance du Conseil du mois de juillet.

### Procédures utilisées pour les chemins

Lors du suivi des questions posées à la dernière assemblée, la mairesse a répondu à madame Lyne Lapostole qui se questionnait sur le bienfondé des plans et devis dans la perspective de réduire les coûts lors de la réfection des chemins. La loi, selon la mairesse, exige que les Municipalités procèdent à des études d'ingénierie pour l'obtention de plans et devis lors, notamment, de réfection de chemins et de ponceaux.

La conseillère Hamé Mulcair a donné l'exemple du remplacement de cinq ponceaux installés, il y a à

peine trois ans, et ce, sans plans et devis, qui doivent être refaits. Le Conseil a donc dû octroyer un mandat à la firme Équipe Laurence pour la préparation de plans et devis, ce qui permettra cette fois, la conformité et la durabilité des travaux. Il en va de même pour la réalisation de travaux sur les chemins des Pinsons et des Noyers.

Dans un autre ordre d'idée, le conseiller Serge Grégoire a conclu en ces termes : «Il est entièrement ironique que l'entité qui exige des plans et devis soit l'entité qui est responsable de la réfection du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Il faut surtout s'assurer qu'il n'y ait pas de dépassement de coûts.»

### Protection des milieux sensibles

Un projet de loi visant à exclure les milieux sensibles de la superficie minimale des lots destinés à la construction a été déposé, l'enjeu étant de protéger l'environnement. De façon normative, tous les milieux qui sont sensibles à l'environnement seront exclus de la superficie. «Avec cet outil, tous les lots qui seront, dorénavant, subdivisés, vont avoir un plateau qui exclut les zones sensibles à l'environnement», a expliqué le conseiller Vaillancourt.

À la question d'Alexandre Landry qui demandait la date d'entrée en vigueur de la modification de ce règlement, il lui a été confirmé qu'il était en force, depuis la dernière séance du Conseil, lors du dépôt qui est un effet de gel. Il a été ajouté, pour fins de clarification, que les termes «milieux sensibles» englobent les milieux humides, les lacs, les cours d'eau, les espèces menacées définies par la loi, les terrains trop pentus à risques d'éboulement, de glissement qui sont aussi définis dans le protocole «Terrains dangereux» de la MRC des Pays d'en-Haut.

«Ces outils de gestion de l'environnement permettront de ne plus le perturber. S'il n'y a pas d'enjeu, il n'y a aucune raison de restreindre. Il faut avoir des terrains qui peuvent perdurer dans le temps et qui répon-

dent à l'enjeu de la population sur la protection de l'environnement», a conclu monsieur Vaillancourt.

Deux dérogations mineures ont été acceptées et une autre refusée. Les deux conseillers qui siègent sur le CCU et le CCE ont confirmé que les membres de chacun de ces comités réalisent un travail d'analyse très sérieux quant aux dérogations mineures. D'ailleurs, cette modification à la réglementation concernant les milieux sensibles sera un outil indispensable pour l'analyse des dérogations à venir.

Les travaux des fossés avancent. Plus de trois cent cinquante tonnes de terre ont été retirées. Ce retrait de terre contaminée aura un impact majeur sur la durée de vie des chemins étant mieux drainés grâce à ces travaux qui se poursuivront tout l'été. Fait intéressant, seulement le quart du budget a été utilisé à ce jour.

### Acquisition de modules de gestion comptable

À la suite du rapport sur les lacunes relevées lors de l'audit du rapport

financier, la Municipalité fera l'acquisition de trois modules de son logiciel comptable. Ces modules aideront à l'utilisation du système et allègeront certaines tâches en les rendant moins longues. Le fonds de roulement sera utilisé aux fins de financement selon un terme de remboursement de trois ans.

### Évaluations environnementales importantes

Des évaluations environnementales ont été commandées vu le potentiel de contamination de certains sites sur le territoire de la Municipalité. Ici, il est question de l'ancien dépôt du site du chemin des Ceillets, du site de sel et de sable situé sur le chemin des Boutons-d'or et d'un site situé sur le chemin Fillion. Pour tous, cette évaluation environnementale permettra de compléter le portrait du préjudice environnemental causé par chacun. Au total, ces trois évaluations coûteront environ 35 841 \$, taxes en sus.